



L'U POP



Ne touchez pas à la loi de 1905 !

Le Président de la République a annoncé qu'il entendait au début de l'année 2019 modifier la loi de 1905 ». Un tiers de la loi serait concerné. Il s'agirait donc d'une remise en cause en profondeur de la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat.

*La loi de 1905 repose sur deux principes essentiels
que doit mettre en œuvre la République
pour garantir à tous la liberté de conscience :*

La non-reconnaissance des cultes

Le non-financement des religions

Or, le projet d'Emmanuel Macron remet précisément en cause ces deux principes essentiels .

« *La République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte.* »

Les propositions du gouvernement visent le cœur de la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat.

Il est urgent de réagir !

Nous invitons toutes les associations laïques, les syndicats, les partis, les Elus à se mobiliser pour manifester leur opposition au projet gouvernemental en disant :

« Ne touchez pas à la loi de 1905 ! »

**Rassemblement
devant la Préfecture de Carcassonne
Le vendredi 7 décembre 2018 à 18H**

Une audience a été demandée à M le Préfet